



LE LOGEMENT SOCIAL



Les logements sociaux, souvent appelés HLM, proposent des loyers réglementés. Ils sont destinés aux personnes ayant des revenus modestes.



QUI PEUT FAIRE LA DEMANDE ?

Pour accéder à un logement social, vous devez notamment :

- être majeur ou mineur émancipé ;
- être de nationalité française ou séjourner régulièrement en France ;
- avoir des revenus qui ne dépassent pas un certain montant.

FAIRE SA DEMANDE EN LIGNE

demande-logement-social.gouv.fr

Remplissez votre demande, indiquez les communes recherchées et ajoutez les justificatifs demandés.

Une fois votre demande enregistrée, vous recevez un numéro unique qui vous permet de suivre votre dossier.

Vous pouvez ensuite mettre à jour, renouveler ou supprimer votre demande en ligne.



VOTRE DEMANDE EST VALABLE 1 AN
Si vous n'avez pas obtenu de logement,
vous devez la renouveler chaque année.

Le délai d'attente
varie selon les communes,
le type de logement
recherché, votre situation
et les logements
disponibles.

Faire une demande ne garantit
pas l'obtention d'un logement.

L'attribution dépend notamment de
votre situation, des critères de priorité
et des logements disponibles.

VOTRE SITUATION CHANGE ?
Pensez à mettre à jour votre
demande : adresse, revenus,
emploi, composition du foyer,
communes recherchées...

BESOIN D'AIDE ?

Vous pouvez être accompagné pour
enregistrer votre demande ou mettre
à jour votre dossier.
Retrouvez les guichets près de chez
vous sur le portail national.

demande-logement-social.gouv.fr

Info Jeunes 66 peut
également vous aider à faire
votre demande et vous
accompagner dans vos
démarches.



**LES BAILLEURS SOCIAUX
DANS LES P.-O.**

Plusieurs bailleurs sociaux
proposent des logements dans
les Pyrénées-Orientales.

Habitat Perpignan Méditerranée

Habitat 66

3F Occitanie

Trois Moulins Habitat

Marcou Habitat

ICF Habitat

La Cité Jardins

